

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/12/2025 - B2025/027782 - 2006 B 00783 - 489 944 686 - A3 MENAGER

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	80 000		80 000	13,46	80 000	13,63
Autres immobilisations incorporelles	2 779	2 748	31	0,01	695	0,12
Immobilisations corporelles	270 674	211 231	59 444	10,00	78 548	13,39
Immobilisations financières	100		100	0,02	100	0,02
ACTIF IMMOBILISÉ	353 554	213 978	139 575	23,48	159 344	27,16
Marchandises	114 914		114 914	19,33	116 193	19,80
Autres créances	15 525		15 525	2,61	12 772	2,18
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	298 852		298 852	50,26	288 553	49,17
Caisse	19 079		19 079	3,21	5 512	0,94
Charges constatées d'avance	6 614		6 614	1,11	4 415	0,75
ACTIF CIRCULANT	454 984		454 984	76,52	427 446	72,84
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	808 538	213 978	594 560	100,00	586 790	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	1,35	8 000	1,36
Réserve légale	800	0,13	800	0,14
Autres réserves	298 342	50,18	262 438	44,72
Résultat de l'exercice	24 554	4,13	35 905	6,12
CAPITAUX PROPRES	331 697	55,79	307 142	52,34
Emprunts et dettes assimilées	35 247	5,93	51 147	8,72
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	8 801	1,48		
Fournisseurs et comptes rattachés	155 637	26,18	167 687	28,58
Autres dettes	63 178	10,63	60 814	10,36
DETTES	262 863	44,21	279 647	47,66
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	594 560	100,00	586 790	100,00

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 594 559,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 24 554,49 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/07/2025 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***FONDS COMMERCIAL***

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 80 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	80 000		80 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	80 000		80 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 353 554 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	82 779			82 779
Immobilisations corporelles	276 250	8 458	14 034	270 674
Immobilisations financières	100			100
TOTAL	359 129	8 458	14 034	353 554

Amortissements et provisions d'actif = 213 978 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 084	663		2 748
Immobilisations corporelles	197 701	25 952	12 423	211 231
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	199 786	26 615	12 423	213 978

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels licences	1 990	1 959	31	3 ans
Fonds commercial	80 000	0	80 000	Non amortiss.
Autres immo incorp.	789	789	0	2 ans
Matériel et outillage	2 549	2 549	0	4 ans
Installation générale, agencement	151 359	143 313	8 047	de 1 à 10 ans
Amenagement cuisines expo	17 304	13 946	3 358	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	95 611	48 215	47 397	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 181	1 181	0	de 2 à 5 ans
Mobilier	2 670	2 027	643	5 ans
TOTAL	353 453	213 978	139 475	

Etat des créances = 22 139 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	22 139	22 139	
TOTAL	22 139	22 139	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 254 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 254
Disponibilités	
TOTAL	1 254

Charges constatées d'avance = 6 614 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10,00	8 000

Etat des dettes = 254 062 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	35 247	16 139	19 108	
Dettes financières diverses	5 067	5 067		
Fournisseurs	155 637	155 637		
Dettes fiscales & sociales	58 111	58 111		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	254 062	234 954	19 108	

Charges à payer par postes du bilan = 43 445 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	27
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 837
Dettes fiscales & sociales	26 581
Autres dettes	
TOTAL	43 445

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 254 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rsi produit a recevoir(43870000)	1 254
TOTAL	1 254

Charges constatées d'avance = 6 614 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	6 614
TOTAL	6 614

Charges à payer = 43 445 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Ints courus sur emprunts(16884000)	27
TOTAL	27

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues(40810000)	16 837
TOTAL	16 837

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés(42820000)	13 029
Primes à payer(42860000)	7 900
Taxe d'apprentissage libératoire(43800000)	201
Charges sociales s/cp(43820000)	3 608
Charges sur primes(43860000)	990
Etat charges à payer(44860000)	853
TOTAL	26 581

A3MENAGER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 Euros

Siège social : Zac Pont des Charrettes

Route de Remoulin

30700 UZES

R.C.S : 489944686RCS NIMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23/06/2025 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2024** faisant ressortir un **bénéfice** de **24 554,49** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **24 554,49** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 24 554,49 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
La gérance

